

Agriculture : « Comprendre pourquoi l'usage de produits chimiques ne baisse pas »

TRIBUNE

Cécile Aubert

Economiste

Eric Giraud-Héraud

Economiste

Faute d'incitation à choisir d'autres solutions, pesticides, herbicides et fongicides, peu coûteux, restent les garants d'une gestion des risques plus aisée pour les agriculteurs, détaillent les économistes Cécile Aubert et Eric Giraud-Héraud dans une tribune au « Monde ».

Publié aujourd'hui à 14h13 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



Epannage de pesticides dans un champ à Fromelles (Nord), en 2016. DENIS CHARLET / AFP

Tribune. Les pouvoirs publics se sont engagés depuis de nombreuses années pour une réduction de l'usage de produits chimiques dans l'agriculture en France. Malheureusement, les plans Ecophyto, qui visaient à réduire l'usage des produits phytosanitaires, ont été des échecs. De nombreux agriculteurs, après avoir effectué une conversion à l'agriculture biologique, retournent à l'agriculture conventionnelle après quelques années. Peut-on lever certains freins à cette difficile évolution ?

Lire aussi | [Distribution frauduleuse de glyphosate : trois acteurs du marché des pesticides condamnés](#)

Pour comprendre pourquoi l'usage de produits chimiques ne baisse pas, il faut analyser les freins à leur réduction. Ils sont nombreux et de nature différente : l'organisation des filières agroalimentaires, qui demande des produits calibrés, des productions régulières, des coûts minimum ; la difficulté pour le consommateur à évaluer la qualité environnementale d'un produit, à l'exception d'une dichotomie entre certification bio et absence de certification ; les réticences d'agriculteurs qui supportent des coûts importants de conversion (sélection de variétés plus résistantes, acquisition de nouvelles techniques, coûts de main-d'œuvre...) pour des bénéfices très incertains. Enfin, les routines comportementales (notamment sur l'usage des pesticides) dans le milieu agricole sont nombreuses, et la transmission des savoir-faire tend à figer les modes de culture.

Assurances-récoltes

Un obstacle majeur à la conversion à l'agriculture biologique est le risque élevé de perdre une grande partie de la récolte. L'Etat subventionne en effet les assurances-récoltes (à hauteur de 65 % des primes d'assurance, grâce aux fonds européens), mais sans privilégier l'agriculture raisonnée ou biologique. Si les rendements agricoles sont typiquement risqués, les rendements en agriculture biologique sont caractérisés par des risques majeurs. Ainsi 2017 a vu certains exploitants viticoles perdre près de 80 % de leur récolte sur des vignes en culture biologique. Pour les exploitations bien implantées, cela peut être compensé par les profits d'autres années. Mais pour d'autres, une telle perte peut signifier une cessation d'activité. Ceci peut donc conduire à une concentration de la production biologique, alors

qu'elle était initialement plutôt le fait de petits exploitants motivés à titre personnel par la conversion au bio.

Lire aussi | « Le manque de soutien à la recherche sur les pesticides pose la question du choix politique »

Les pesticides, herbicides, fongicides, restent peu coûteux. La viticulture représente près de 20 % de la consommation de pesticides en France, pour seulement 3 % des surfaces cultivées. Or le coût des traitements chimiques représente en moyenne moins de 5 % de la valeur d'une bouteille... Dans ces conditions, on ne peut s'étonner qu'un viticulteur préfère s'assurer contre le risque de perte en utilisant massivement les produits chimiques, dont l'efficacité est connue.

Puisque ces produits occasionnent des coûts à la société, la solution classique en économie consiste à les taxer. Mais le niveau de taxation devrait être extrêmement élevé pour que l'exploitant préfère supporter les risques liés à une culture plus respectueuse de l'environnement. Une augmentation aussi forte et brutale des taxes sur les produits chimiques n'est pas envisageable : elle conduirait à un très fort désavantage sur de nombreux secteurs agricoles dans un contexte de concurrence internationale, et elle mettrait en danger l'équilibre financier d'exploitations ne disposant pas du temps et des flux financiers nécessaires pour s'adapter à une nouvelle forme de culture. Un accroissement des taxes sur ces produits au niveau européen permettrait toutefois de limiter les effets concurrentiels entre pays voisins.

Mécanisme incitatif

Il faudrait donc commencer par mieux informer les agriculteurs sur les marges de manœuvre réelles dont ils disposent pour réduire significativement l'usage des pesticides sans altérer forcément les rendements. Une piste intéressante pour remédier à l'un des multiples freins à la réduction des pesticides serait de favoriser des systèmes assurantiels spécifiques : ces systèmes devraient être conditionnés au type d'agriculture choisi par l'exploitant et à son respect de normes de culture définies par des experts. Les primes d'assurance pourraient ainsi dépendre de façon très fine non seulement des quantités de produits utilisés, mais aussi de la date à laquelle ils ont été utilisés, des conditions météorologiques et climatiques dans une région. L'assurance basée sur des indices climatiques (et non sur une constatation des dommages réellement subis) est déjà utilisée dans les pays en développement, où elle permet de contourner les coûts très élevés de vérification des dommages.

Lire aussi | Rennes organise sa révolution agricole

Ces assurances pourraient être utilisées, dans un cadre fixé par les pouvoirs publics, comme mécanisme incitatif. Il ne s'agirait plus d'économiser sur les coûts de vérification des dommages, mais d'inciter les agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. En s'appuyant sur des assureurs privés qui doivent y trouver leur compte, les pouvoirs publics pourraient réglementer les contrats assurantiels afin qu'ils ne jouent pas seulement un rôle de subvention mais aussi d'incitation à la conversion.

- ¶ Cécile Aubert est professeure à l'École d'économie de Toulouse et chercheuse au Groupe de recherche en économie théorique et appliquée (Gretha) de l'université de Bordeaux.
- ¶ Eric Giraud-Héraud est directeur de recherche INRA et chercheur au Gretha.

Du champ à l'assiette, une révolution nécessaire

« La construction d'une filière alternative, du champ à l'assiette, est en train de s'ébaucher », par Sophie Michel, enseignante-chercheuse au laboratoire Humanis de l'EM Strasbourg Business School

« Comprendre pourquoi l'usage de produits chimiques ne baisse pas », par Cécile Aubert, professeure à l'École d'économie de Toulouse, et Eric Giraud-Héraud, directeur de recherche INRA

« La PAC doit accompagner à la fois la transition économique et la transition environnementale », par Luc Vernet, expert du groupe de réflexion Farm Europe (Bruxelles).

« Nous devons sortir de la guerre entre défenseurs de l'environnement et promoteurs de l'agriculture productiviste », par Pascal Canfin, directeur général du Fonds mondial (WWF France)

« La permaculture tire le meilleur parti possible des interactions naturelles entre les êtres vivants », par Ricardo Azambuja (Rennes School of Business et Fundação Dom Cabral, Brésil), Anahid Roux-Rosier (Institut de Recherches Philosophiques de Lyon, université Jean-Moulin-Lyon-III) et Gazi Islam (Grenoble Ecole de management)

« Les modèles agro-écologiques ont fait leurs preuves », par un collectif regroupant 35 organisations de défense des paysans et de protection de l'environnement

Cécile Aubert (Economiste) et **Eric Giraud-Héraud** (Economiste)